

Editorial

Durs au mal

Le peuple congolais est-il finalement devenu ce cabri qui ne redoute plus le couteau auquel il serait habitué ? Ou alors cet arbre touché plusieurs fois par la foudre et qui ne craint plus rien même lorsque le ciel s'assombrit ? On serait tenté de l'affirmer au regard de la réaction d'impavidité dont il fait montre face à l'adversité. Démonstration faite une fois de plus, jeudi 9 juillet, en bravant l'interdit qui a entouré la marche anti-Malonda annoncée des jours plus tôt. Le ministère de l'Intérieur et l'autorité urbaine ont parlé d'une même voix pour empêcher l'organisation de cette marche, en raison prioritairement des mesures drastiques imposées par la pandémie commandant les gestes barrières qui limitent le nombre de personnes dans un périmètre donné. Les marches de protestation ont débuté le matin dans plusieurs endroits dans le pays, à Kinshasa comme dans l'hinterland. S'étant résolus de se rendre au Palais du peuple, comme il fallait si attendre, là où se trouve la police nationale ayant reçu l'ordre de barrer la route à la progression des manifestants, le sang a coulé. Parce que, outre les gaz lacrymogènes, il y eut également des tirs à balles réelles vers les contestataires, de vrais durs au mal, majoritairement constitués des militants de l'UDPS. Lesquels, revêtus du masque de la colère, ont riposté en recourant aux projectiles. Vandalisant quelques édifices, au passage, sur le chemin du retour, à l'image de ce lieu de culte reconnu comme celui d'un pasteur d'obédience de l'ancien pouvoir. Une chose est sûre, l'élément déclencheur ayant poussé une frange de la population dans la rue, c'est l'imposition cavalière de Ronsard Malonda à la tête de la Ceni découlant de l'empressement de Jeanine Mabunda profitant de la majorité parlementaire à son avantage, d'entériner ce choix par l'Assemblée nationale, comme une lettre passerait à la poste. Accusée vertement de faire le jeu des partisans du camp de l'ancien chef de l'État qui s'obstine à vouloir toujours régenter la marche du pays dans les coulisses. Lui qui est présenté comme celui qui en tire les ficelles à l'ombre. Les marches se suivent et se ressemblent. Rien ou presque ne bouge, semblent dire les observateurs qui notent que, n'importe comment, ceux qui se prélassent en regardant tomber les enfants des autres porteront dans leur conscience ces morts qui, un jour, crieront vengeance.

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0051 du samedi 11 juillet 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



La paix de braves entre le président Félix Tshisekedi et Martin Fayulu

Après les marches de Kinshasa, Moïse Katumbi dans les rues de Lubumbashi



Sommaire

Santé Gestion de la Covid 19 : Le fonds oppose le vice-ministre au ministre de la Santé

Entretien Yvette Tabu raconte Tabu Ley

Société Ecole Massamba : un de vieux établissements privés de Kinshasa

Société Marché Mariano spécialisé en produits venant du Kongo central et d'Angola

Société Lingwala : un nouveau marché en gestation

Souvenir Gérard Madiata : le plus grand soprano de la musique congolaise

Melody Mbila Bel : produit de l'école Tabu Ley

Société Michel Kabeya, une bougie en plus

Ferre Gola, petit poison devenu grand



Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.



Arrivé dimanche à Bruxelles en séjour privé de 3 jours

Le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi de retour à Kinshasa jeudi

Le président congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo est rentré jeudi matin à Kinshasa au terme d'un bref séjour à titre privé en Belgique durant lequel il a toutefois rencontré le roi Philippe et la Première ministre Sophie Wilmès, alors que l'opposition à la désignation d'un nouveau président de la Commission électorale ne désarme pas, sur fond de violences. Une marche des manifestants a été réprimée le même jour avec des victimes ayant



reçu des balles réelles, a-t-on constaté.

Félix Tshisekedi était arrivé dimanche à Bruxelles à bord d'un avion privé de

location pour un « séjour privé » au moment où la coalition au pouvoir au pays connaît de fortes tensions.

La durée de son séjour avait été estimée préalablement à une dizaine de jours.

ACTU = MAINIF

NOUS, ON NE COMPREND RIEN CHEZ NOUS F&E, TOUT EST ORDONNE. LE DÉSORDRE-ZÀ CE N'EST PAS ICI...

À NOUS LA RUE, À NOUS LA RUE, C'EST NOTRE HABITUDE.

FATSHI, C'EST BIEN, MAIS NOUS À L'UAPS C'EST LA BASE QUI DÉCIDE...

QUI LA BASE DÉCIDE, SANS PLUS ?

L'ORDRE VIENT DE LIMETÉ...

NOUS, ON N'OBEÏT QU'À CE QUE LUI-MÊME (YEMEI) DIT. ET PUIS C'EST TOUT ?

ATA
01/12/20

Marche du 9 juillet/Affrontements entre policiers et manifestants

Un mort et plusieurs blessés

Le boulevard Sendwe a été le théâtre des affrontements entre policiers et manifestants lors de la marche interdite du jeudi 9 juillet. La police a violemment dispersé des manifestants opposés à la désignation du nouveau chef de la Céni.

Au moins une personne a été tuée parmi les manifestants lors de la marche organisée par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) au pouvoir. On compte également plusieurs blessés. Quelques édifices comme un lieu de culte ont été saccagés par les manifestants en furie sur le boulevard Sendwe où se sont concentrés les affrontements. Les manifestants soutenus par certains partis de l'opposition protestaient contre l'entérinement par l'Assemblée nationale du nouveau président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) Ronsard Malonda. Les manifestants à pied et à motos n'ont pas réussi à pénétrer dans l'enceinte du Palais du peuple, siège du Parlement.



Pour cause, un nombre impressionnant de policiers a été déployé dans les environs. Des policiers qui, à la moindre approche, avaient recours au gaz lacrymogène.

A Kinshasa mais aussi à Lubumbashi ou des heurts ont été signalés dans la matinée du même jour.

Le secrétaire exécutif national de la ligue des jeunes de l'UDPS, Ted Beshelay, parle d'un mort à Kinshasa et deux autres à Lubumbashi dans le sud-est du pays, où des manifestations similaires ont eu lieu dans la journée.

Pour Daniel Tshinyama, secrétaire général adjoint de l'Association nationale

des motocyclistes (ANAMO) la marche de ce jeudi est une occasion de dénoncer toutes les mauvaises stratégies du



FCC, le parti de l'ancien président Joseph Kabila : "Nous sommes ici pour refuser toutes les stratégies montées par le FCC contre la république. Nous avons vu le Parlement proposer une loi pour que la justice dépende du ministre de la Justice. Aujourd'hui, ils sont en train de prendre leur type, Ronsard Malonda, pour le placer à la tête de la Céni."

Un autre manifestant, Cedrique Kalombo, affirme qu'il n'acceptera pas qu'on dote la Céni d'un nouveau président avant de procéder à

sa réforme: "Nous y arriverons au moment où nous aurons besoin de choisir le président de la Céni. Maintenant le FCC avec Mme Mabunda a accepté Ronsard Malonda que l'Église, la société civile et même les partis politiques n'accepteront jamais."

Soutiens de l'opposition Dans la rue, l'UDPS du président Felix Tshisekedi a été soutenu dans sa manifestation par d'autres formations de l'opposition, à l'image de Joseph Sam Kashama Mukendi :

"Je suis de l'Ensemble pour la République, le

parti cher au président Moïse Katumbi. Nous sommes aujourd'hui dans la rue pour soutenir notre parti frère, l'UDPS. Notre vouloir n'est pas seulement d'empêcher la personne de Ronsard Malonda, mais c'est parce que la Céni est avant tout une institution d'appui à la démocratie. C'est aussi une structure définissant l'avenir et le devenir de tout un peuple."

Notons que la marche avait été interdite par l'autorité urbaine à cause de la Covid-19 qui frappe le pays.

B.M.



Corédacteur de trois lois contestées

Garry Sakata serait-il rattrapé par son passé ?

Professeur à l'Université de Kinshasa, avocat au barreau de Kinshasa Gombe et député national au cours de la présente législature, Garry Sakata M. Tawab, c'est de lui qu'il s'agit, serait aujourd'hui plus que jamais, rattrapé par son passé ?

Il est l'un des rédacteurs de trois propositions des lois controversées sur la réforme judiciaire ayant fait sortir le Syndicat des magistrats du Congo de sa réserve afin de décrier le caractère "inconstitutionnel" de ces lois qui toucheraient certaines dispositions intangibles de la Constitution. Tenez ! Dans sa décision n°003/UNIKIN/R/2015 du 5 janvier 2015 portant suspension de deux membres du corps académique de la Faculté de droit de l'Université de Kinshasa, le cabinet du recteur honoraire de l'Unikin Prof. Jean Berchmans Labana Lasay'Abar renseignait que M. Sakata M. Tawab



Garry Sakata et son collègue député Aubin Minaku : comme deux fusibles ayant proposé des lois iniques

avait été suspendu lui et M. KweteMbul, respectivement vice-doyen chargé de l'enseignement et secrétaire académique à la Faculté de droit de l'Unikin, suspension avec l'ouverture d'une action disciplinaire. «Ce prétendu formateur est rattrapé par son passé de corrompu. Les étudiants dont la confiance lui est accordée pour assurer leur formation

afin qu'ils conduisent cet appareil judiciaire sont plutôt initiés par lui à la corruption », renseigne une source qui brandit le procès-verbal d'ouverture d'action disciplinaire contre ce député national, suspendu de toutes leurs fonctions et accusé le 5 janvier 2015, pour usurpation des attributions de jury et falsification massive avec monnayage

des grilles. Et donc, faisant un parallélisme sur la motivation l'ayant conduit à pouvoir proposer ces trois propositions des lois portant atteinte à la Constitution et son passé marqué par un manquement "aux obligations professionnelles", l'homme serait sans aucun doute rattrapé par son passé.

Lu pour vous/La Prospérité

Appel de Moïse Katumbi pour la marche du 13 juillet

La plateforme politique Lamuka organise une marche pacifique ce lundi 13 juillet sur l'étendue du territoire national afin d'exiger la réforme institutionnelle avant toute nomination à la tête de la Commission électorale nationale Indépendance (Ceni). L'un des leaders de cette plateforme, Moïse Katumbi de Ensemble pour la République invite les Congolais à se présenter massivement à cette marche pacifique. Du côté de cette formation politique, on salue cette initiative et se dit prêt. Aux autorités locales,



un des cadres rappelle que la marche pacifique est constitutionnelle : « Interdire une marche pacifique c'est violer la Constitution de la RDC à

son article 26. Le maire de la ville n'a pas le monopole de refuser une marche et aucune autorité n'a le titre de propriété d'une province, elle

appartient à nous tous et à tout Congolais.» Tout en invitant la population au respect strict des règles sanitaires dans la lutte contre la pandémie du coronavirus, ce cadre invite également ceux qui participeront à cette marche de respecter le mot d'ordre des leaders de la plateforme qui veulent que cette marche soit réellement une réussite. Rappelons que jeudi dernier, des affrontements ont eu lieu entre policiers et manifestants ayant occasionné la mort d'hommes et des blessés.

Martin Fayulu : "J'ai pardonné, je ne suis plus dans le passé, mais dans l'avenir..."

Des paroles aussi profondes prononcées par Martin Fayulu tout récemment qui répondait à quelques confrères. La substance de ses propres laisse apparaître qu'il a effacé le tableau. Acheminement-on finalement vers la paix des braves comme d'autres belligérants l'ont fait par le passé et gravé dans l'histoire ? "J'ai pardonné pour qu'on y revienne plus dessus. Je ne suis plus dans le passé, ce qui m'intéresse à présent c'est l'avenir", voilà ce



qu'a déclaré celui qui président élu" au sortir jusque-là se considérait de la présidentielle de toujours comme "le 2018 qui a donné Félix

Tshisekedi vainqueur. "Les valeurs qui fondent la foi chrétienne résident dans l'amour et le pardon", a-t-il souligné en s'appuyant sur ce qu'a dit Nelson Mandela face aux atrocités subies : "Le pardon est une arme si puissante qu'il fait disparaître la peur. Il libère l'âme..."

Si l'un des antagonistes d'hier tend la main et appelle à la réconciliation (un des sacrements de l'église catholique), c'est un pas de plus vers la concorde et la pacification.

B.M.

Justice

Henry Maggi condamné à 18 mois de prison pour outrage au chef de l'État

Le vice-président de la ligue des jeunes du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Henry Maggi, arrêté depuis peu alors qu'il sortait d'un supermarché par des éléments de l'inspection provinciale de la police nationale de Kinshasa vient d'être condamné à une année et 6 mois d'emprisonnement pour outrage au chef de l'État. Ce communicateur du PPRD s'est récemment



distingué dans des attaques contre Félix Tshisekedi. Henry Maggi a, même lors d'une émission, affirmé que c'est Joseph Kabila qui est le fondateur de CACH, plateforme qui a porté Félix Tshisekedi au pouvoir laissant entendre par ses propos que les résultats de la présidentielle de 2018 n'est que fruit d'arrangement entre Joseph Kabila et « l'un des joueurs de son jeu, Félix Tshisekedi ».

Rita Bola transférée à Makala

Deux jours après avoir été interpellée par le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, Rita Bola Dula, directeur général à la Directrice générale des récentes de Kinshasa (DGRK), a été transférée dernièrement à la prison centrale de Makala. La patronne de la DGRK, invitée par le Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe à se présenter mercredi 8 juillet, à son office pour des renseignements qui lui seront communiqués sur place, a été placée sous mandat d'arrêt provisoire depuis le mercredi 08 juillet 2020.

« Vous êtes priée de



vous présenter à notre office situé au rez-de-chaussée du Palais de la Justice, Place de

l'indépendance, dans la commune de la Gombe, ce mercredi 8 juillet 2020, à 11 heures, munie de

vos pièces d'identité pour des renseignements dont il vous sera donné connaissance », peut-on lire sur ce document.

La gestionnaire a rendu le tablier pour "des raisons indépendantes". Des soupçons des allègements fiscaux arbitraires en violation de la loi, de détournements des primes des pénalités, et de mouvement du personnel en violation des instructions du chef de l'État, pesaient sur elle. Convoquée plusieurs fois à l'Assemblée provinciale de Kinshasa, elle n'a jamais daigné se soumettre avançant de fallacieux prétexte, selon une source proche du dossier.

Éducation

Le 21 juillet 2020, une date probable pour la reprise des cours en RDC

La reprise des cours pourrait intervenir ce 21 juillet 2020, selon les conclusions de la réunion du mardi 7 juillet entre le ministre d'État, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, Willy Bakonga, et la Task force du sous-secteur de l'EPST contre pandémie de Covid-19.

La priorité pourrait être accordée aux élèves finalistes du primaire et du secondaire pour préparer l'examen d'état (Exetat), et le test national de fin d'études primaires (Tenafep). Pour d'autres classes, le ministre de



l'enseignement primaire, secondaire et technique informe qu'une moyenne des résultats déjà obtenus aux deux premiers trimestres sera prise en

compte pour dégager le pourcentage final. Nous apprenons des sources du ministère de l'EPST, qu'il y aura une reprise totale dans les

provinces non-touchées par la pandémie de Covid-19.

Le ministère de l'EPST renseigne en outre qu'un calendrier réaménagé a été élaboré, un état des besoins logistiques mise en place et un protocole de sécurité scolaire prêt pour assurer une reprise des classes.

Ces conclusions de la task force de l'EPST seront soumises au gouvernement pour avoir l'aval du premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba et du président de la République Félix Antoine Tshisekedi.

Gestion des fonds contre la pandémie

Le vice-ministre accuse son titulaire de mégestion

Les nouvelles qui émanent du ministère de la Santé ne sont pas très propres. Le fonds alloué à la riposte contre la pandémie Covid-19 aurait fait naître des envies et convoitises.

Albert M'peti Biyombo, vice-ministre de la Santé dénonce l'opacité dans la gestion des fonds alloués à la riposte contre Covid-19. Il accuse ouvertement à travers un document de trois pages le titulaire du département ministériel, Eteni Longondo par voie d'un mémorandum adressé au Premier ministre il y a quelques jours. Il est révélé dans ce document "une gestion calamiteuse, gabegie financière et surtout égoïsme dans la signature



de décaissement de gros montants" sans pour autant associer le vice-ministre alors que ce dernier devrait, selon la loi, contresigner tout document à utilité transactionnelle. Contrairement à la

normalisation de la situation, il s'est créé, toujours selon Albert M'peti, un réseau mafieux en connivence avec les membres du cabinet du ministère pour dilapider les finances venues des partenaires. En réaction,

le mis en cause a, de son côté, réagi en portant plainte contre inconnu au Parquet général près la Cour de cassation pour diffamation. Affaire à suivre.

B.M.



Cette page santé vous est offerte par NL Clinic

Nous vous apportons notre contribution active dans l'amélioration des systèmes de santé.

Contact : Immeuble Sanash Local 10,

130 Boulevard du 30 juin

Tél +243 814 165 295 |

Email : kinshasa@afia.sante.org

Kinshasa - Gombé / RDC

Contact Bruxelles :

64 Avenue de la Faisanderie

Tél +32 47451 8844 ; +32 47773 1124

Email: europe@afia-sante.org

1150 Bruxelles / Belgique

Nous vous attendons à bras ouverts

Mesures de protection contre le Coronavirus (Covid-19)

- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Evitez de vous toucher le visage.
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous tousez ou éternuez.
- Si vous avez les symptômes, portez un masque chirurgical ou un cache-nez.

Conseil du ministère de la Santé

Rencontre avec Yvette Tabu Inangoy, fille de Tabu Ley

"Talentueux, persévérant, mon père fut un perfectionniste..."

- Madame, la commissaire générale en charge de la Culture et des Arts, merci de nous recevoir à votre office pour évoquer avec vous ce qu'a été votre père, grand artiste de notre pays ayant acquis une dimension internationale. Vous êtes sa fille, comment vous pouvez le présenter ?

Il s'est révélé quelqu'un de génial dans ce qu'il a fait durant une grande partie de son existence. C'était un homme qui savait être disponible pour nous ses enfants, sa famille, malgré son métier qui l'amenait à être entouré du monde et parcourant le monde. J'ai mis du temps pour le regarder réellement comme artiste. Portée plutôt vers l'extérieur où on avait nos choix en cette matière, c'était plutôt, il y a bien longtemps, durant les années 70, les Claude François, Frédéric François, James Brown qui emportaient notre adhésion. Pour nous, c'était papa et rien d'autre, pas du tout touchés par sa musique. C'est à l'âge de 25 ans que je commençais à percevoir sa dimension d'artiste. L'expression "Nul n'est prophète chez lui" avait alors pris tout son sens. C'était comme un déclic en ayant pris un de ses albums pour analyser plus la composition musicale, l'agencement qu'il faisait entre les mélodies et la rythmique, pour arriver à déceler un tel niveau de créativité. Et je me suis exclamée en me disant que c'est un travail d'orfèvre. Et, de fil en aiguille, dans les années 2000, c'est là où je découvre ce côté de génie qu'il avait. Alors comment naissait une chanson chez lui ? Dans l'élaboration de ses œuvres, il composait en se faisant accompagner au préalable d'un guitariste ou d'un pianiste auquel il exigeait une virtuosité pour s'élever à un certain niveau de perfection voulu par lui. Sinon, s'il n'arrivait pas à la hauteur de ses desirs, il faisait tout recommencer ! Même avec ses enfants,



il se montrait comme ça : un mot mal prononcé, il te le fait recommencer jusqu'à totale satisfaction. Il a été constamment comme ça et cela a constitué sa force. Un perfectionniste en somme avec comme objectif l'excellence vers lequel il s'orientait. Pour avoir développé la connaissance du solfège, il avait une oreille très exercée et possédait une véritable boulimie pour son travail. Se réveillant souvent à 3h du matin pour s'adonner à fond et moi le suivant également aux aurores pour échanger avec lui jusque tard. Il était au sommet de son art...

- Comme votre père qui a été aussi vice-gouverneur et ministre provincial de la ville de Kinshasa, vous voilà également dans son sillage (en charge de la Culture), cela semble avoir été tracé pour les TabuLey, en somme une histoire de famille ?

Je reconnais qu'il a beaucoup communiqué avec moi notamment sur la gestion rationnelle de la cité, il a évolué dans les coulisses du pouvoir. C'est naturellement par là qu'il m'a transmis cette fibre qui a dû formater mon être. Lui-même étant devenu vice-gouverneur de la ville, puis ministre provincial. Déjà des années auparavant, il ressentait son envie du mieux-être collectif, de voir les gens s'épanouir pas autrement que par le travail. Il ne voulait de la carrière musicale pour ses enfants, arguant que c'était une vraie jungle et qu'il fallait étudier davantage. Déjà, il fut fonctionnaire avant de devenir un mordu de la musique. Ses

chansons étaient engagées comme "Congo avenir", "Congo nouveau"... De huit enfants issus de ma mère, personne ne lui a emboîté le pas en privilégiant, comme il le souhaitait vivement, les études. Une autre histoire de famille, ce côté artistique (en moi) qui rejaillit là à travers mes enfants dont deux de trois sont tombés dans la marmite. Ma fille dans le RnB, mon fils dans le hip hop. Pour tout dire, je suis aujourd'hui là où lui m'avait précédée.

- Pensez-vous que, au regard de ce qu'a été votre père pour la RDC, la nation lui a rendu les hommages à la hauteur de sa stature ?

On a fait pour lui ce qu'on a pu et Kinshasa a eu un jour férié pour lui rendre les hommages à la hauteur de sa stature, la dimension planétaire qu'il a acquise. Dire que le pays lui a rendu ce qu'il lui a apporté, pas assez ! Je le dirai plus globalement qu'on ne récompense pas, comme il se doit, les mérites de nos artistes, selon leur créativité, voire leur spécificité. On devrait arriver à les classer dans leurs catégories respectives pour mieux les distinguer les uns des autres, même s'ils sont engagés dans un même tempo. TabuLey avait son style, même si après d'autres faisaient ou sont venus faire aussi la rumba...

- Est-ce que la famille tire-t-elle bénéfice des retombées de sa carrière ?

Honnêtement non ! S'il faut vraiment que les héritiers des artistes bénéficient des retombées de ce que leurs

géniteurs ont produit, il faudrait repenser les méthodes. Parce que ce sont quand même des œuvres de l'esprit sorties du cerveau de quelqu'un, il faut bien qu'il y ait un gain en retour. Obligatoirement mettre en place une organisation pour redistribuer les droits d'auteurs aux ayants droit. Il faut une profonde réflexion pour mieux cerner cette lancinante question qui a du mal à trouver les vraies réponses. Ailleurs, sous d'autres latitudes, ça fonctionne mieux, c'est codifié, selon les normes. Cela appelle notre responsabilité au niveau des autorités, impulser une réflexion sérieuse, la musique en particulier, l'art en général, peut bien constituer chez nous des moteurs de développement d'une société.

- Il avait été annoncé après son décès, voilà 7 ans (13 novembre 2013), l'organisation annuelle du Festival Ley, qu'en est-il de la suite ?

Effectivement nous avons une structure Festi-Ley mise en place et il deux ans déjà, nous avons organisé des hommages qui a vu s'impliquer un certain nombre de gens. Sous la houlette du gouverneur de la ville, GentyNyNgobilaMbaka, nous avons projeté de mettre en place une organisation sponsorisée en partie par la ville en plus d'autres partenaires qui devraient venir en appont, malheureusement la crise sanitaire est passée par là remettant tout en question. Évidemment, un festival auquel on veut imprimer toutes les solennités requiert une grosse machine à mettre en marche pour ne pas rater le coche. N'empêche que nous continuons à mettre bout à bout une somme de détails dont dépend la réussite d'un événement de cette envergure comme celui que nous envisageons. Le tout est de marquer les esprits...

Le marché Mariano : point de débarquement des produits de Kongo central et d'Angola

Du nom d'un commerçant portugais dont le magasin avait pignon sur rue dans l'ex-quartier Foncobel (Fonds du Congo belge) devenu Kimbangu, ce lieu de négoce ayant pris de l'ampleur dans les années 80. Le marché Mariano a vu le jour grâce à ce commerçant qui exposait des produits en provenance d'Angola, avant qu'il ne s'étende à plusieurs opérateurs pour devenir par après un lieu à grand public en 1988.

Ce centre d'échanges commerciaux, dont la superficie est de 2.400 m², soit 300 m de longueur et 8 m de largeur, compte à ce jour près de 400 tables dont 300 opérationnelles. Il est plus spécialisé dans la vente de variétés de poissons salés, du bétail, d'huile de palme, des lubrifiants en provenance du Kongo central et d'Angola. Au fil du temps,



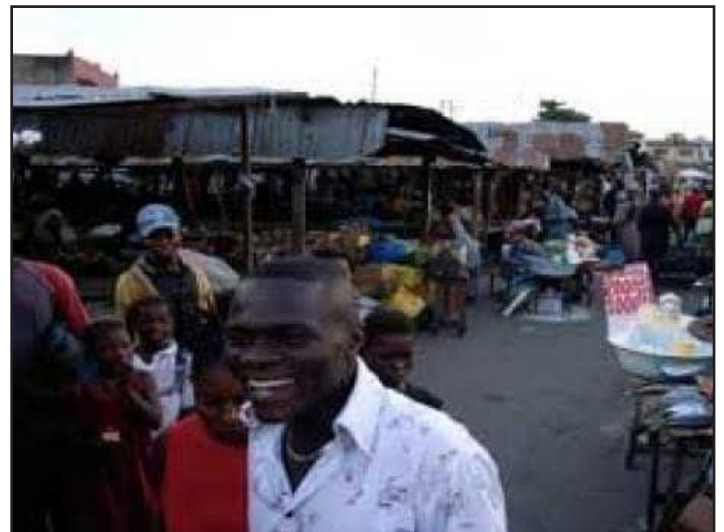
il s'est étendu à d'autres produits et est devenu un marché public ouvert également aux produits vivriers, à la friperie, aux matériels électriques, à la quincaillerie, etc. Une de ses particularités : ici sont proposés certains articles entrants dans la composition des présents exigés lors des mariages coutumiers tels des chèvres et moutons, dame-jeannes de vin rouge, couvertures, gros bassins et grosses

marmites, machettes, houes ou pelles.

Ce marché a connu ses

politique de la ration qui permettait à tous ceux qui travaillaient d'avoir accès à ces produits qui étaient considérés comme produits de luxe à Kinshasa. Les gens venaient de partout pour s'approvisionner faisant concurrence aux supermarchés. A la fin de cette politique de rationnement, les commerçants ont commencé à se ravitailler sur place pour garder la clientèle mais pas avec le même engouement.

Le hic, c'est comme tous



heures de gloire dans les années 80 et 90 avec la vente de produits dont l'Angola était la principale pourvoyeuse à l'image du lait en poudre, des boîtes de conserve, des canettes de boissons, de la charcuterie, des gardes de cigarettes importées, du vin et des liqueurs car ces articles bénéficiaient d'exonérations douanières et taxes. Le gouvernement angolais appliquait la

nos marchés, son état d'insalubrité exacerbé en temps de pluies devenant se facto difficilement inaccessible ajouté à la vétusté des étals.

En vue de le rendre plus attractif, il serait impérieux de le moderniser à la faveur de la construction d'étals métalliques et en béton armé assorti des trottoirs...

Herman Bangi Bayo

Marché de change

La montée vertigineuse du "roi" dollar : il se négocie à 2000 francs congolais sur le marché parallèle

Malgré les mesures envisagées par le gouvernement pour stabiliser la monnaie locale dont la dépréciation face au dollar américain se poursuit inexorablement sur les différents marchés de change éparpillés à Kinshasa. Le franc congolais perd à vue d'œil sa valeur. Depuis jeudi matin, le dollar américain se négocie à 2 000 FC sur le marché parallèle. Alors que le taux de la banque centrale du Congo est de 1 922 franc congolais. Et, par voie de conséquence, c'est la valse des étiquettes dans le commerce. La spéculation sur le marché



de change s'explique par des anticipations irrationnelles de l'évolution des cours des monnaies. "Des changeurs des monnaies auprès de qui les opérateurs économiques, en quête des devises, se ravitaillent, pour se

procurer les devises et satisfaire leurs besoins non rencontrés par les banques, ne s'embarrassent nullement pour augmenter le taux de change de la devise afin d'en tirer substantiellement profit, de manière individuelle

à par effet immédiat", reconnaît un cambiste. Cette spéculation, disions-nous a pour corollaire la flambée des prix. "Les biens de première nécessité ont doublé, voire plus. La situation devient intenable, les prix suivent la courbe de cette montée du dollar par rapport au franc congolais qui saigne chaque jour un peu plus, pendant ce temps, la population qui trinque. Je crois que le gouvernement doit prendre le taureau par les cornes pour mettre fin à cette situation", lance, dépitée, dame au bord des larmes.

B.M.

État d'urgence

Des amendes de 150 000 à 1 000 000 FC pour les bars qui vont ouvrir en cette période de crise sanitaire

Les tenanciers des terrasses, bars ou encore night-clubs s'exposent à de lourdes peines d'amendes en cas d'ouverture de leurs activités en cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, conformément à l'arrêté du 21 mars 2020 du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngabila. L'article 1er de cet arrêté interdit l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses, restaurants, l'organisation des deuils dans les salles et domiciles. Et l'article 5 du même arrêté fixe les peines



d'amendes en cas de contravention :
Terrasse : 100. 000 FC à 500 000 FC.
Bars : 150 000 à 1.000.000 FC

Night-clubs : 200.000 à 20.000.000 FC
Salle des fêtes et Funérariums : 500.000 à 5.000.000 FC
Aujourd'hui, plusieurs

mois après la signature de cet arrêté, on signale l'ouverture de plusieurs terrasses, bars, et night-clubs. Certains opèrent dans la clandestinité.

Municipalité

Lingwala : construction du nouveau marché 24 novembre/Rails

Dans la foulée de sa politique d'aménagement des marchés municipaux en vue d'accueillir les vendeurs du Grand marché central, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a lancé les travaux de construction d'un nouveau marché à l'emplacement de l'ancien marché communément appelé "Marché rails" au croisement des rails du chemin de fer et de l'avenue du 24 novembre dans la commune de Lingwala. Ce marché public d'une capacité de 3.000 étals va abriter la vente de divers produits et va recaser certains vendeurs provenant du grand marché de Kinshasa.



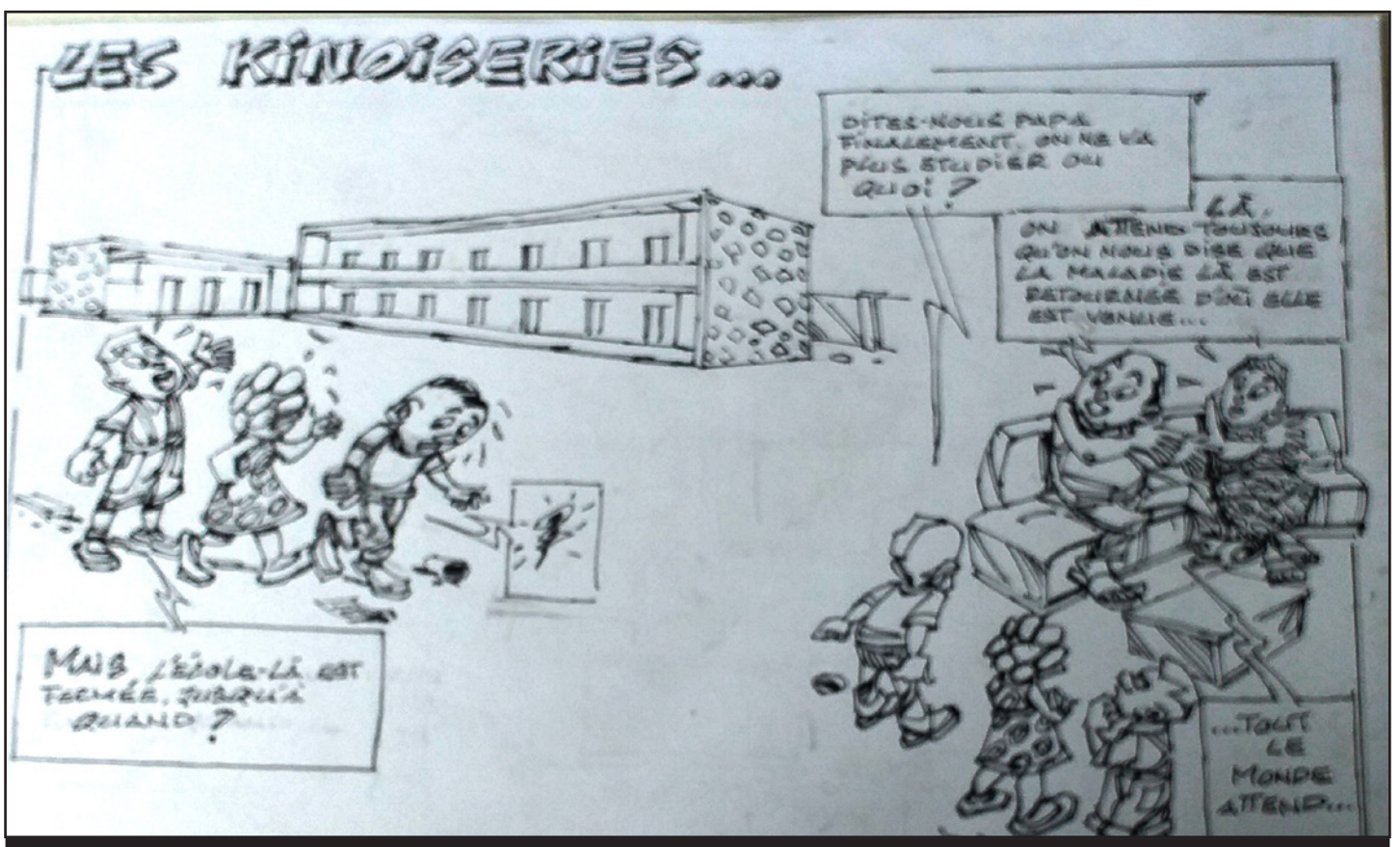
L'exécution de travaux se déroule à la vitesse de croisière. Cette initiative du gouverneur consiste en la réhabilitation des marchés existants dans les différentes Communes notamment, les marchés Kalembe-Lembe à Lingwala, WENZE ya libulu à Barumbu pour ne citer que ceux-là, et en la construction des nouveaux comme les marchés érigés sur l'ex place de

la voix du Zaïre situé au croisement des avenues Itaga et Kasa-Vubu, et au croisement des avenues Plateau et Kabinda dans la commune de Kinshasa et tant d'autres éparpillés dans les 4 districts de la ville. La réhabilitation de ces anciens marchés et la construction de nouveaux vont désengorger le centre-ville en ramenant les produits près des consommateurs réduisant

aussi la promiscuité observée dans le grand marché de Kinshasa.

Cette politique du gouverneur de la ville est un palliatif à la fermeture du grand marché de Kinshasa dont les travaux de réhabilitation tardent à venir et une réponse aux pressions exercées par les vendeurs privés de leur gagne-pain quotidien. Ces travaux sont exécutés sur fonds propres du gouvernorat remis aux bourgmestres notamment, Rossy Kiwa de la commune de Kinshasa, Ilunga Sefu de Barumbu, Lulu Wangu Daniel de Lingwala et les autres, pour la construction des nouveaux marchés et la réhabilitation des marchés existants.

Herman Bangi Bayo



Enseignement

École Masamba : un de plus anciens établissements scolaires privés de Kinshasa

Fondée en 1965, l'École Masamba est l'une des structures scolaires qui ont bousculé la hiérarchie des établissements dominés par les ouvrages des chrétiens et publics. Très longtemps considérées comme des écoles de seconde zone, les écoles privées ne bénéficiaient d'aucune considération car le niveau d'enseignement était au rabais et les installations étaient aussi précaires. Avec l'avènement des écoles comme Masamba, les regards ont changé suite aux qualités de l'enseignement données et des installations scolaires. Bon nombre d'enseignants du public ont abandonné pour évoluer dans le privé ou le traitement était de loin meilleur que celui du public. On assiste à l'avènement



des écoles privées agréées pour pallier le déficit de l'enseignement public plombé par des grèves récurrentes des enseignants. Pendant 17 ans, l'École Masamba se limite au niveau des classes maternelles et l'école a mis un service de transport à la disposition des élèves. Le

cycle primaire voit le jour en 1981 et le cycle secondaire en 1987. L'école applique le programme hybride entre la national et celui des systèmes éducatifs belge et français par l'usage des matériels didactiques importés de la Belgique et de la France. Le niveau de l'enseignement a fait que les élèves de cette école réussissaient tous aux épreuves de l'examen d'État. Sa devise est : « Il est grand, celui qui respecte le petit ». Cette œuvre grandiose a été bâtie par papa Masamba Makela Simon, illustre personnage qui a marqué les siens par une humilité remarquable et surtout son abnégation pour une meilleure formation de milliers d'enfants.

Parcours du promoteur Masamba Makela Simon, fondateur du célèbre groupe des Écoles Masamba, fils du pasteur Pierre Makela, croyant protestant, il est né en 1930 à Sona-Bata dans l'ex-province du Kongo central et a passé son enfance à la mission protestante de Kimpese.

En 1942, il continue ses études primaires et secondaires à l'école protestante de Kitambo de l'American Baptist Foreign Missionary Society (ABFMS) appelée aujourd'hui la communauté Baptiste du Congo Ouest (CBCO).

Deux années plus tard, il est engagé au poste de commis dans une société de quincaillerie, la Probelco, et y exerce les fonctions d'agent administratif entre 1950 et 1952. Puis il est appelé par une entreprise concurrente la Fadeco où il gravit les échelons de secrétaire – comptable, chef du personnel et de sous – directeur jusqu'en 1965.

A 35 ans, Simon Masamba décide de revenir à sa carrière initiale : l'enseignement en créant l'école Masamba.

Herman Bangi Bayo



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé

Regard d'un Kinois natif d'Angola

La RDC et l'Angola, liés par l'histoire, vivant dos à dos...

RDC, pays que je connais, j'y ai vécu 33 ans d'affilée et dont l'histoire m'est familière. Angola pays où je suis né et suis installé depuis 2002... Voilà deux grands pays de la zone centre/sud de l'Afrique, grands par la taille, potentiellement très riches, avec une frontière commune de 2.511 km et une histoire commune riche ante et post indépendances : deux pays qui ont tout, absolument tout pour devenir deux puissances économiques régionales, voire continentales et qui appartiennent toutes deux à une organisation commune, la zone SADEC, qui ont tant à échanger, à commercer mais qui à ce jour restent à un niveau d'échanges minime, géré de façon insensée et où la place de l'informel tient encore et toujours le haut du pavé !

La RDC, presque cent millions d'habitants dont un pourcentage de jeunes exponentiel, au potentiel économique énorme dont l'handicap géographique est son enclavement, un seul port à Matadi et son voisin du sud l'Angola presque 30 millions d'habitants, population aussi jeune et potentiel économique tout aussi important, trois ports en eaux profondes, Luanda, Lobito et Namibe, un quatrième en construction à Cabinda et pourtant la qualité et la quantité des échanges entre les deux pays reste minime par rapport au potentiel des états concernés et inefficace au possible !!! Pourquoi ça ? Cela mérite une réflexion profonde et clairvoyante de nos hommes d'État, de nos entrepreneurs, commerçants et industriels aussi ! Mais sans aucun doute, la responsabilité est celle de nos dirigeants dont le triste constat est leur manque de vision, de courage politique et d'intérêts pour le bien commun de nos deux communautés ! Malheureusement dans nos contrées la loi suprême « the right man at the right place » (l'homme qu'il faut à la place qu'il faut) n'est pas encore de mise, pas en état de marche, et cela pour le malheur de nous tous simples citoyens et acteurs impuissants (jusqu'à quand ?) de cette situation où règne la médiocrité.



Port de Lobito, terminal pour les minerais du Katanga

Pour avoir une idée de cet état de choses et de leur anachronisme improductif voici quelques exemples qui bien que non limitatifs, certains diront simplistes, illustrent bien le ridicule de la situation actuelle dans ce domaine d'échanges de biens et des personnes entre les deux pays dans le vécu : Si demain je veux prendre ma voiture pour aller à Kinshasa, avec ma plaque d'immatriculation angolaise, il y a seulement environ 700 km entre Luanda et Kinshasa : c'est le parcours du combattant, c'est tellement lourd et compliqué, le nombre de contrôles si élevé que cela décourage n'importe qui voudrait entreprendre ce voyage et cela dans un sens comme dans l'autre.

Pour le transport de marchandises cela n'est pas différent à tel point que les coûts officiels et officieux sont tel que cela rend les échanges commerciaux non rentables en termes économiques et de temps ! Il n'y a pas de politiques bien établies dans ce domaine et le peu qui existe n'est pas ou peu appliqué, c'est le règne de l'informel, du sous-main et ça ne rapporte rien ou presque aux États qui pourtant auraient beaucoup à y gagner de même que les acteurs économiques des deux côtés ! Il y a en effet mille et une choses qui pourraient faire l'objet de ces échanges dans tous les secteurs de l'activité économique, mais dans ce secteur peau de chagrin !

Vous voulez aller à Kin de Luanda ou vice versa, déjà vous devez passer par New York, Bruxelles ou Lisbonne ! Eh oui il n'y a aucune politique monétaire entre nos deux pays digne de ce nom, zéro ! Pour

aller à Kin je dois acheter des dollars ou des euros et ensuite sur place acquérir les francs congolais et de même dans l'autre sens ! Mais où on va comme ça et jusqu'à quand ? Si déjà entre pays voisins on ne fait pas confiance entre nos propres monnaies, en ne les consolidant par nos propres échanges via des circuits officiels et contrôlés, comment prétendre à un début de développement ? Et le plus étonnant c'est que nos pays échangent plus avec l'Europe, la Chine ou les États-Unis à des milliers de km par air et mer, mais entre nous mêmes nos propres monnaies nous ne leur accordons qu'une valeur limitée, c'est un simple moyen de paiement et pas un outil de développement ce que cela devrait être en réalité !

Un exemple parmi d'autres : l'Angola a une grande côte Atlantique et la pêche y est déjà bien développée au niveau industriel ; la RDC est grand consommateur de poissons dits en jargon local « la mer » eh bien pour vendre ce poisson au Congo un seul moyen, par camion frigo, par bateau impossible pas accepté, aucune structure officielle n'existe pour rendre cela possible et bien entendu par camion payement en monnaie étrangère ! Par contre des navires étrangers pêchent dans les eaux angolaises et ils le revendent aussi bien sure en monnaie étrangère à la RDC ! C'est tout simplement incompréhensible.

Du temps honni des colonies les échanges entre le Congo Belge et l'Angola Província Ultramarina du Portugal, les échanges entre les deux pays étaient exponentiels et se faisaient en francs congolais et

angolares (escudos angolais). Des touristes venaient de Kin à Luanda pour profiter des plages et beaucoup visitaient le Congo pour son jardin botanique, son fleuve ses formidables forêts et il y avaient même des échanges dans les secteurs de la médecine et hospitalier, culturels, sportifs notamment le Rallye Léo/Luanda/Léo !

Le Port de Lobito était le poumon du Katanga, par là transitaient tous les produits d'exportation de cette province et toutes ses importations, cuivre, produits destinés à l'industrie minière, produits alimentaires etc. Le chemin de fer de Benguela était le moyen de transport de cette filière et le train desservait aussi le Kasai, des marchandises arrivaient jusqu'à Mwene Ditu ! Même des vivres frais en provenance d'Europe et d'ailleurs !

Il ne s'agit pas ici, bien entendu de regretter le temps des colonies, on ne retourne pas en arrière, mais on est en droit de se poser la question de savoir pourquoi alors que les échanges de cette époque ont contribué grandement au développement de ces deux territoires alors colonies, ne sont pas de mise aujourd'hui ? Qu'attendons-nous pour reprendre la même recette ? Il n'y a pas de mal à copier une recette qui a marché et dont les outils et les ingrédients qui ont fait son succès sont encore là, présents !

On ne construit pas une maison en commençant par le toit et pour le début une paire de pelles suffisent pour creuser les fondations. Il en va de même du développement et en Afrique cela commence par entre autres choses, échanger entre nos pays, valoriser nos monnaies, cela aidera à améliorer tous les secteurs de notre économie, ça stimulera nos productions et sans aucun doute cela renforcera le socle de nos souverainetés, et atténuera grandement notre encore très forte dépendance de l'extérieur. Construisons nous par nous mêmes, on deviendra grand, cela prendra du temps mais il faut commencer et maintenant.

**AfricaMinha
(Nom d'emprunt)**

Mbilial Bel, pur produit de Tabu Ley

Du haut de ses 38 ans de carrière, sa trajectoire est jalonnée de hauts faits d'armes acquis de haute lutte. Il faut bien résister pour exister, Mbilial Bel s'y est accrochée pour ne pas couler. Marie Claire Mboyo d'autrefois amenée auprès de Rochereau par Sam Mangwana a fait la pluie et le beau temps de l'orchestre de son maître, Afrisa International. On a tous été emballés par des pépites du genre "La beauté d'une femme", "Nakeyi Nairobi" et bien d'autres de la même veine.

Sans l'ombre d'aucun doute, on a toujours envie de rester un peu plus longtemps en sa compagnie, lorsqu'on l'a en face. Sur scène, cela s'entend !

Durant quelques années, elle a vécu à l'ombre de TabuLey avant d'être sous les feux de la rampe par la volonté de son mentor qui l'a poussée devant. Comme si la magie avait opéré, Mbilial Bel est montée aux avant-postes également par sa propre ambition de jouer les premiers rôles. De l'interprète simple qu'elle fut, elle a commencé par livrer à l'appréciation du public



ses productions une fois partie pour voler de ses propres ailes. Force est de constater qu'il lui a fallu s'affranchir de la mainmise de Rochereau en vue de briller. Pour l'avoir compris, elle divorce (dans tous les sens du terme) d'avec son protecteur et se place sur orbite. Ses créations font mouche, avec, pour couronner le tout, ses déhanchements d'enfer qui ne laissent personne indifférent. Puis, la Cléopâtre (son surnom) est partie à la conquête du monde avec ses productions scéniques qu'on réclame à cor et à cri. Adultée

par ici et célébrée par là, le succès lui collait à la peau. Après une éclipse, Mbilial est revenue sur la scène, son

femmes du monde veulent bien évidemment gravir les échelons de la vie. Etudes, travail, métier, carrière, réussite, mariage, enfants entre autres étapes de notre existence. Seulement concernant le dernier point on n'a pas totalement l'emprise de son destin, ni comment doit se dérouler sa vie sentimentale. Pour la chanteuse Mbilial Bel, depuis son divorce d'avec TabuLey avec qui elle a eu Melody, leur fille, plus aucun mariage en vue. Voici ce qui l'explique. La Cléopâtre congolaise estime que le mariage n'est plus son rêve. "J'ai déjà expérimenté la bague au doigt mais ça n'avait pas marché. Et ça ne marche



étoile n'a plus brillé comme auparavant. Par petites touches, elle se rappelle à notre bon souvenir... Des rumeurs de sa disparition (le propre des artistes) viendront jeter une chape de plomb sur son image. Par la suite, des questions sur son célibat prolongé... Qui mieux qu'elle-même pour en donner l'éclairage nécessaire ?

Femme, musique, foyer : comme un mariage à trois
La chanteuse explique les raisons de son célibat longue durée. La musique et le foyer pour une femme ne font pas bon ménage. Comme un mariage à trois ! Pour sûr, toutes les

pas. Parce que quand tu fais tes compositions, tu es concentrée avec ton orchestre à côté, ton homme veut des câlins et des bisous. En tout cas la carrière et le foyer ne font pas bon ménage", estime-t-elle. Certains lui font le reproche de séduire les jeunes, alors qu'elle rétorque que ce sont eux qui lui font la cour via son compte Facebook qu'elle dû fermer d'ailleurs. Comme on le voit, la chanteuse assume pleinement son choix de suivre la voie de la musique au lieu de se consacrer au mariage. L'histoire dira un jour si elle a eu tort ou pas...

Bona MASANU



Célébrités kinoises

Michel Kabeya Biaye (Michka), l'ami et parent de moi

Il ne manquait plus que lui pour que ça soit presque complet. Et là, je suis persuadé que ça va être la réaction de la multitude des miens amis, les siens également ! Parce que lui et moi avons trop de potes et d'aînés en commun. Dans notre prime jeunesse, on se retrouvait au stade. Lui Ignace Ndebo et moi on était des supporters de Dragon de la belle époque. Nous étions également de tous les concerts et les boums. Puis, comme c'est souvent le cas, on s'est perdu de vue au début des années 80. Et en 1985, je le retrouve à Bruxelles sur Rue du progrès à un jet de pierre de la Gare du Nord. On habitait le même immeuble. Papa Wemba et moi au 4e niveau et Michka, comme l'appellent affectueusement ceux qui le connaissent, au 7e. On se voyait chaque jour ou presque. Et nous étions un peu sous "contrôle" de Bokul. Un jour, alors qu'il sortait d'une intervention chirurgicale, il a osé faire un peu plus fort, bravant un interdit et sans se soucier de son état, Wemba le prendra pour une faute et n'a pas manqué de le lui reprocher. Et lui de rétorquer : "Mukieekaka" (l'accompagnant d'une gestuelle pouce et index, là il n'y a que les initiés qui comprendront). Et depuis ce jour-là, Papa Wemba le tenait à l'œil. Michka est un kinois pur sucre et de la catégorie des BCBG, pour ne pas dire charmant doublé de séducteur. Le prototype de ceux dont les dames souhaiteraient être leur compagnon ou simplement beau-fils. Une de ses caractéristiques, fringant garçon, il est d'un abord facile, très proches

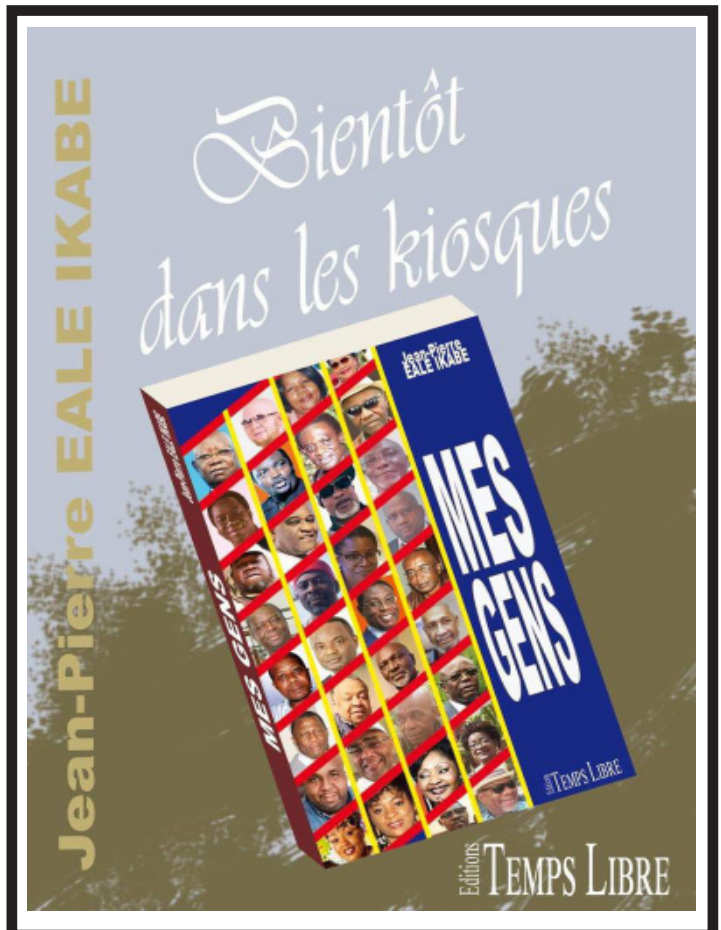


de ses amis dans toutes les circonstances, joies et peines mêlées. Résident actuellement en France, il ne manque pas de sauter dans le premier avion pour rallier Kinshasa pour parfois sacrifier à un caprice ou satisfaire à un besoin. Et quelquefois même ailleurs, voire dans d'autres continents, comme lors de la disparition de l'épouse de son ami, je voulais dire son complice Constant Omari, l'actuel président de la fédé congolaise de foot. Possédant un pied-a-terre dans la Ville lumière, très raffiné dans sa manière d'être et fin gourmet, il ne s'embarrasse nullement pour ouvrir sa table à ses amis de passage à Paname. Nul besoin de dire qu'il ne monte pas à table pour une cuisse de poulet. Vous l'avez assurément bien compris ! Marié à une petite sœur de chez moi, il est devenu mon beau-frère. De grande classe et ayant fait du beau son compagnon, il ne porte que des vêtements de grande marque et se parfume chez les prestigieux noms du domaine. "De mulu" de son état, le tribaliste n'étant pas son truc (beaucoup vont

rigoler et lui en premier), il est du genre dont on fait les flûtes (très accommodant) et a des amis de partout. Michka se débrouille bien dans pas mal des langues du pays. Membre influent

de première heure du MLC, d'ailleurs, il avait été élu sur la liste de cette formation politique et a même siégé avant d'être invalidé. Après s'être engagé à combattre pour l'alternance, il doit être l'homme le plus heureux depuis le changement opéré dans le pays. Au moment où il s'apprête à le regagner pour mettre aussi la main à la pâte, il perd successivement un aîné Mathieu Kolokey et un ami PatchelyMadilu. Et il n'a pas perdu espoir pour autant ! La dernière fois qu'on s'est rencontré, c'était lors de la messe de requiem en mémoire de Lando à Sacré Cœur. Comme moi, Michka est orphelin : la perte de ses parents a été la pire des choses qui lui soit arrivée...

EIKB65



Gérard Madiata : le plus grand soprano de la musique congolaise

Né le 18 avril 1940 à Sonabata dans le Kongo central, Gérard Madiata a marqué le monde de la rumba et des variétés internationales d'une empreinte indélébile. Il a peaufiné son art lors de son passage au conservatoire à Bruxelles où il a appris les standards de la variété internationale. Il a su allier la musique classique à la rumba congolaise.

Sa technique vocale et sa voix imposante lui ont ouvert la voie des maisons de music-hall européennes où il faisait la joie d'un public varié par la diversité de son répertoire. Après ses études primaires à Kinshasa, Gérard Madiata est allé poursuivre ses études secondaires à Brazzaville, notamment à l'Ecole des cadres Edouard Renard de Brazzaville, de 1953 à 1956 (L'école coloniale française qui formait les cadres de l'administration et de l'enseignement – niveau bac).

De retour à Kinshasa, Gérard Madiata qui a commencé à chanter très jeune dans la chorale



chrétienne catholique, va poursuivre sa carrière musicale. Il fait ses premiers pas dans l'orchestre Micra Jazz entre 1957 et 58 à côté des musiciens talentueux à l'instar des guitaristes Raymond Braink, Simon Lutumba, José Magnol, Tchade, etc.

Il fait un passage dans le Conga Jazz de Paul EbengoDewayon où il démontre ses talents de chanteur de charme à travers sa célèbre chanson « Lucie Botaï » qui va le hisser à la tête des hit-parades de l'époque. Un passage éphémère dans l'Ok Jazz en 1959, jouant l'intermittent.

Juste après l'indépendance, il crée son orchestre Kongo jazz et va s'installer à Bruxelles sous les auspices de Muissa Camus. Il en profite pour s'inscrire à l'Académie royale de

expérience bruxelloise, Gérard Madiata revient à Kinshasa au cours de l'année 1980, il donne des spectacles à l'Hôtel Regina avant d'ouvrir son propre cabaret-bar Chez Banninga dans la commune de Barumbu soutenu par l'orchestre Bisengo. Il animait des galas officiels et des banquets et également des randonnées fluviales. Il interprétait avec aisance les variétés internationales des chanteurs comme : Dalida, Johnny Halliday, Claude François ou Charles Aznavour...

Il est mort le 27 Juillet 1996 aux cliniques Ngaliéma à Kinshasa à l'âge de 57 ans, suite



musique et parfaire son art. il se distingue par sa facilité d'interprétation des œuvres dans plusieurs langues : le swahili, le tshiluba, le lingala, l'espagnol, l'anglais, le français, le flamand...

Il finit par créer son club « Chez Banninga » à Bruxelles qu'anime son orchestre à la satisfaction de mélomanes de diverses nationalités. Après cette

à une longue maladie. Parmi ses œuvres, on peut citer : « Lucie Botaï », « Congo twist », « Mono Nguiedi », « Je veux », « Jardin d'amour », « Bonjour N'Djili » et « UmfuaNkenda », « Marie-Hélène », « Les copains », « Madison for you », « My Darling », « La paix » et « Marsupilami », « Vive les trois Z », etc.

Herman Bangi Bayo

Côte d'Ivoire

Un marabout avoue avoir reçu de l'argent pour provoquer l'accident du DJ Ararat

Un puissant marabout ivoirien sort du silence et fait des révélations choquantes en exclusivité sur 24jours.com sur l'accident mortel du King du coupé-décalé ivoirien DJ Ararat. Le marabout qui voulait rester anonyme a révélé au site qu'il avait été payé pour causer l'accident du Daïshikan. Selon ses dires, il avait reçu la visite à son sanctuaire de 3 jeunes hommes le 10 août pour qu'il termine avec Ange Didier alias DJ Ararat. «Je suis un puissant médecine. Beaucoup de gens viennent à moi pour toutes sortes de rituels. Je suis connu ici dans mon pays. Je fais toutes sortes de choses. Je peux même guérir le VIH/SIDA», dit-il.

« C'est le 10 août que trois jeunes hommes sont venus me voir et m'ont dit qu'ils voulaient en finir avec quelqu'un qui les a mis en



colère ces derniers temps. ils m'ont dit qu'ils voulaient qu'il ait un accident qui le rendrait incapable de marcher ni de chanter. tout ce dont j'avais besoin d'eux était une photo de la personne ». « Quand ils ont apporté la photo, j'ai causé l'accident. Au début, je ne connaissais pas la personne sur la photo. Je pensais qu'il était un voleur et un toxicomane qui dérange les gens de son quartier. C'est jusqu'à ce que je voie son image à la télévision que je

réalise que j'ai fait quelque chose de mal. je ne savais pas qu'il était si populaire. L'intention était de lui faire avoir un accident et non de le tuer. Je ne sais pas s'il est vraiment mort de l'accident ou pas, mais je me sens mal d'avoir fait cela ». À la question de savoir pourquoi il faisait cette confession maintenant, le marabout répond : « Monsieur le journaliste écoutez. Je viens de réaliser la grosse erreur que j'ai causée. Beaucoup de gens sont touchés par

la perte de ce garçon. Je demande à ces 3 garçons qui sont venus me voir de revenir au sanctuaire et de m'expliquer pourquoi ils voulaient que je finisse ce garçon ». «Je leur donne un ultimatum de 7 jours. s'ils ne viennent pas me voir, je ferai connaître leur nom au grand public comme instigateur de la more de DJ Ararat et ensuite, ils rejoindront le jeune homme dans la tombe ». Le marabout a par ailleurs fait savoir à tout le monde que celui qui le cherchera pour lui faire de mal rencontrera l'enfer et a demandé aux confrères de 24jours.com de ne pas partager des informations qui pourraient être utilisées pour l'identifier. Il indique à tous les fans de DJ ararat qu'il est vraiment désolé et que les responsables en paieront cher le prix.

B.M.

Ghana

L'actrice, qui a posé nue devant son fils de 7 ans, derrière les barreaux

Akuapem Poloo, actrice de son état, a été arrêtée pour sa photo controversée avec son fils de sept ans, a-t-on appris. Cette arrestation intervient quelques jours suite à la demande de Child Rights International à l'inspecteur général de la police ghanéenne d'enquêter sur la photo devenue virale sur les médias sociaux.

Pour célébrer le 7e anniversaire de son fils, Akuapem Poloo avait décidé de se mettre complètement nue dans une séance photo avec son fils. La jeune actrice explique avoir fait cela parce qu'elle a donné naissance à son fils nue.



« Mon fils aujourd'hui, tu me rappelles le jour même où je t'ai mis au monde, sans stress et sans regret... 30 juin 2013 exactement à 4h46, un dimanche. Je me souviens encore de cette date pas parce que

c'est vraiment important pour moi, je n'ai ressenti la douleur que 30 minutes et c'est lorsque tu tournais pour sortir. Tu étais si gentil avec moi. J'ai accouché sans complication, sans coupure ni difficulté. Je t'aime mon

fils. Tu vois comment tu me regardes, souviens-toi toujours que je t'aime. Je suis nue devant toi parce que c'est comme ça que je t'ai mis au monde, donc au cas où tu me trouves nue allongée quelque part, il ne faut pas avoir honte, mais vois moi plutôt comme ta maman qui t'a donné la vie », avait-elle écrit.

Akuapem Poloo, selon les médias ghanéens a été arrêtée par des agents du Département des enquêtes criminelles (CID) et transférée au siège de l'unité de soutien pour les victimes de violences conjugales à Accra.

B.M.

Ferre Gola, "Chair de poule" d'hier devenu le "Padre" de la chanson congolaise d'aujourd'hui

A la douceur du ton qui fait des délices on ne peut résister. La force de Ferré Gola (Hervé GolaBataringe à l'état civil) réside dans le miel qu'il met dans sa voix. Sa musique a la qualité d'un mouvement progressif et aisé à l'oreille. Avec le mérite d'être pourvue des sonorités épurées (sans heurs ni bruits).

D'apparence candide, pas du tout du genre tapageur, derrière lequel se cache un homme aux capacités plurielles et surtout un artiste pleins tubes revendiquant son appartenance au clan musical inscrit dans le tempo rumba, Ferré Gola est un auteur, compositeur, interprète, doublé de danseur émérite. L'un des piliers de la musique congolaise, il est reconnu sur tout le continent africain et bien au-delà ! Ferré a en effet tourné aux USA, en France, à Dubaï, Sydney et à Londres...

Passionné par la musique dès son plus jeune âge, Hervé Gola sera repéré et recruté par Werrason en 1995. Après avoir mis du baume dans les cœurs avec un morceau qui a révélé ses talents latents dans "Vita-Imana" et donné la chair de poule (son surnom est sorti d'ici) à la Première dame au Kenya, en 2004, il quitte Wenge Musica Maison Mère. Une brève escapade avec quelques dissidents parti de chez Werrason comme Jus d'été, il monte un groupe fantôme "Marquis de la maison mère" qui dure comme une rose : le temps des battements de paupières. Puis à l'image d'un papillon, il s'en ira avec le projet de



sucer le pollen d'autres fleurs...

Il rejoint en 2005 le Quartier Latin de Koffi Olomidé aux côtés de Fally Ipupa. Il y reste une année seulement avant de se lancer en 2006 dans une carrière solo.

L'année d'après (tout début 2007), il sort son premier album "Sens interdit", la mayonnaise semble avoir pris et le succès au rendez-vous. Devenu "Jésus des nuances", il enchaîne au plan continental des tournées et on commence véritablement à s'y habituer. En pleine préparation de

son tout premier album auquel il veut donner une dimension internationale, Ferré annonce que ce projet ne portera plus le nom "Black Box", comme pressenti au départ.

Il y a pas très longtemps, il a révélé que le nom "Black Box" que devait porter son opus a été changé et il réserve une surprise à ses mélomanes. « Déjà pour le titre, ça ne va pas être Black Box. J'avais donné l'idée de nommer l'opus ainsi, depuis 2014. Mais, au fur et à mesure que je travaille, le projet ne portera plus ce

nom. Je ne suis pas sûr que ce soit le titre qui fait la force d'un album. Le titre de l'album sera une surprise », confie l'artiste.

On est à mille lieues de penser que dans son nouvel album, Ferré s'éloignera de son style naturel, la rumba pure. Et lui d'entretenir : « Je ne serai vraiment pas reconnu par mes admirateurs. J'ai changé ma façon de chanter. J'ai osé en anglais, français et espagnol. Plusieurs fans qui ne comprennent pas le lingala m'ont demandé de faire des morceaux qui leur sont compréhensibles ».

Bien qu'il prépare un projet international, Le "Padre" a fait savoir qu'avec la complicité de ses musiciens, il poursuit la préparation de son quatrième album rumba, dont la sortie pourrait également intervenir courant 2020. Comme les autres, lui également n'a pas fini de nous surprendre...

Bona MASANU

CONKIM
CONCESSION KIMBEMBE

Randonnée à bord du HB/CK après le consentement des mariés. Exclusivité ConKim Lodge de Kisangani/CIMESTAN Mazunga Kimbembe

Mbilika Bel, Caramel, Souzy Kaseya, Kanza Lokua, L-Chrys Lokombe (artiste musicien de Kisangani) viennent de passer une agréable et mémorable soirée au ConKim Lodge.

Infiniment merci à ces monuments de la musique congolaise pour avoir accepté notre invitation et surtout pour agrémenter la soirée par des histoires inédites, dignes de figurer dans une encyclopédie de la musique congolaise. Merci à toi Souzy, le Maestro, pour ces coulisses. On pouvait rester jusqu'au matin...

Le Far West au CONKIM LODGE à Kisangani, quartier CIMESTAN, à 6km du centre-ville

ENKA BEACH

Attraction Touristique à Nsele

NOUS CONTACTER

Tél. 0818 962 851
Numéro 1, avenue Émile Ngoy
Nsele - Congo-Kinshasa

Confort et Modernité

EMILTON
Saint Jean

253, Avenue Nyangwe / Lingwala
Tél : +243 820 337 740 / +33 750 486 238
Email : emiltonstjean@gmail.com



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"